CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Bienvenue au séminaire d'accueil de l'ED n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales (ED AHSS)

Le 22 novembre 2022

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

PROGRAMME

1. Présentation institutionnelle
2. Les étapes clés de la thèse

Ecole Doctorale n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales : François Pernot (par intérim)

Liste des 7 unités de recherche rattachées à l'Ecole doctorale n°628

EA 7392 AGORA (CY Cergy Paris Université)
UMR « Héritage : patrimoine/s, culture/s, création/s » (CNRS/ministère de la Culture/CY Cergy Paris Université)
UMR Héritages (CY Cergy Paris Université – CNRS – Ministère de la Culture)
EA 7518 LT2D « Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires »
EA 4112 PLACES Laboratoire de géographie et d'aménagement (CY Cergy Paris Université)
Unité de recherche LaRA « Laboratoire de recherche en art » (École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy)
Unité de recherche LéAV « Laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles » (Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles) – Le LéaV est également membre de l'école doctorale SHS (Université de Paris-Saclay), une équipe « LéAV-CYU » est donc identifiée.
Unité de recherche LAREP « Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille » (École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille). – Le LAREP est également membre de l'école doctorale ABIES 529, une équipe « LAREP-CYU » est donc identifiée.

CONSEIL ED AHSS

- 12 membres dont les directeurs ou représentants permanents des laboratoires ou des organismes + 2 BIATSS
- 4 représentants des doctorants
- 1 membre extérieur
- Invités permanents

→ 2 à 4 réunions/an

CADRE REGLEMENTAIRE

Réglementation

- Arrêté du 25 mai 2016 puis **arrêté d'août 2022** fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat
- Charte européenne du chercheur / Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (11 mars 2005)
- Statuts de l'ED
- Règlement des études doctorales de l'Ecole Doctorale
- Charte des thèses de l'Etablissement

Directeur de thèse = Enseignant-Chercheur titulaire de l'HDR (ou assimilé) rattaché à un laboratoire (ou une équipe) rattaché à l'école doctorale

Tuteur : Expert du monde socio-économique (thèses CIFRE/ doctorat par le projet)

Co-encadrant = Enseignants-Chercheur / Chercheur /IR du même établissement ou non, mais pas forcément titulaire de l'HDR (**taux d'encadrement minimum 30%)**

Co-directeur = 2 (ou plus) enseignants-chercheurs / chercheurs du même laboratoire, ou d'un autre laboratoire, ou d'un autre établissement (Convention de co-direction) y compris étranger, titulaires tous les deux ou plus de l'HDR (ou assimilé). Chaque co-directeur dirige selon un pourcentage défini (généralement 50/50) et un seul diplôme est délivré

Co-tutelle = Enseignant-Chercheur titulaire de l'HDR (ou assimilé) rattaché à un laboratoire (ou une équipe) rattaché à l'école doctorale + un professeur d'une université étrangère, du rang de professeur des universités dans le système local. Le process est plus complexe à mettre en place (on a 16 mois après l'inscription pour le faire) : il faut définir par convention où le doctorant paye ses droits d'inscription et où il soutient, ainsi que la « géométrie » du jury en fonction des réglementations nationales ; deux diplômes sont délivrés. Séjour de 12 mois minimum à CYU.

RÔLES DIRECTEUR DE LABORATOIRE/DIRECTEUR DE THESE

Dir. Laboratoire

C'est la personne juridiquement responsable de ce qui se passe dans l'unité qu'il/elle anime et dirige:

- participer au recrutement → valide l'inscription et l'accueil du doctorant dans le laboratoire et signe la Charte des thèses
- favoriser l'intégration scientifique et matérielle du doctorant au sein de son laboratoire.
- Etre référent pour l'organisation des Comités de suivi de thèses au sein du laboratoire
- est la première personne à contacter en cas de conflit

Dir. de thèse

- Elaborer le projet de thèse (financement) et définir la mission et le calendrier de travail
- Mettre en place une relation constructive avec le doctorant et l'aider à s'intégrer dans le laboratoire
- Accompagner la progression du travail, déceler les éventuelles difficultés et chercher les moyens pour y remédier
- Veiller à ce que le travail du doctorant se déroule dans un environnement éthique
- Conseiller sur la stratégie de valorisation scientifique, économique et la vulgarisation des résultats.
- Se préoccuper du bon développement de la carrière et de l'insertion professionnelle

Ecole universitaire de recherche Humanités, Création, Patrimoine

Lauréat de la première vague de l'AAP EUR du PIA

L'EUR se propose d'affilier les 2 UFRs de Sciences Humaines et Sociales de CYU et 4 écoles prestigieuses pour créer un cluster autour du Patrimoine et de la Création

Partenaire associé

Et avec

- Mise en place d'une **méthodologie innovante par le projet** : « practice-based research »

- Ouverture d'un **Master 2 transversal**, bilingue et interinstitutionnel en patrimoine et création

- Création d'un nouveau **doctorat par projet (*Practice-led research)***
  - *6 domaines*
    - *Arts*
    - *Architecture*
    - *Paysage*
    - *Etudes patrimoniales*
    - *Conservation restauration des biens culturels*
    - *Pratique et théorie de la création littéraire*
  - *Presque 70 thèses en cours en 5 promotions*

- **Développement de la recherche** dans les domaines de la création et du patrimoine

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ED AHSS…

2 BIATS : Bouchra El Manei pour l'ED AHSS et Anna Vieira pour l'EUR

Emmanuelle Travet pour toutes les questions liées aux formations obligatoires ou non, séminaires, etc.

Spécialités de doctorat existantes au sein de l'ED n°628 AHSS
Etudes Anglophones, Etudes Germaniques, Etudes Hispanophones, Etudes Romanes, Géographie,
Histoire, Littérature française et comparée, Sciences de l'information et de la communication, Sciences du langage, Aménagement, Histoire de l'art, Archéologie, Sociologie, Anthropologie, Langues et littératures chinoises, japonaises, Littératures comparées, Epistémologie et histoire des sciences et des techniques, Sciences politiques, Pratique et théorie de la création artistique et littéraire*, Architecture*, Arts*, Paysage*, Patrimoine : Conservation-Restauration*, Patrimoine : Etudes Patrimoniales*,
Les 6 spécialités marquées d'un astérisque sont des spécialités existantes également au sein de l'EUR Humanités, Création, Patrimoine et aux thèses « doctorat par le projet » menées dans le cadre de l'EUR.

Nb total d'HDR rattachés à l'ED AHSS : environ 60 HDR

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Vos interlocuteurs

Julie AMIOT-GUILLOUET
DIRECTRICE DU CY COLLEGE DOCTORAL ET POST-DOCTORAL
Julie.amiot-guillouet@cyu.fr

Valérie TOUREILLE
DIRECTRICE DE L'ECOLE DOCTORALE AHSS
valerie.toureille@cyu.fr

Perrine ELSHAWISH
RESPONSABLE SERVICE ETUDES DOCTORALES
perrine.elshawish@cyu.fr
Tél. : 01 34 25 72 26
Site des Chênes, Jardin tropical, bureau 107

Christelle VENTURA
DIRECTRICE EXECUTIVE EUR HUMANITES CREATION PATRIMOINE
Doctorat par le projet
christelle.ventura@cyu.fr

Emmanuelle TRAVET
CHARGÉE DE FORMATION ET D'INSERTION DES DOCTORANTS
emmanuelle.travet@cyu.fr
Tél. : 01 34 25 63 43
Site des Chênes, jardin tropical, bureau 108

Anna CORREIA
ASSISTANTE INGENIEURE PEDAGOGIQUE
EUR HUMANITES CREATION PATRIMOINE
Doctorat par le projet
anna.correia@cyu.fr
Tél. : *01.34.25.62.89*
Chênes, jardin tropical, bureau 106

Bouchra ELMANEI
GESTIONNAIRE DE L'ECOLE DOCTORALE AHSS
edahss@ml.u-cergy.fr
Tél. : 01 34 25 62 12
Chênes, jardin tropical, bureau 108

@CYU
TEAMS : Créer mon compte éducation Teams
http://www.microsoft.com/fr-fr/education/products/office

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Doctorants représentants

Laura Bontemps
[illegible]ontemps@cyu.fr
HERITAGES
AGORA

Raphaël Carbonne
raphael.carbonne@cyu.fr
HERITAGES
AGORA

Fanny Di Tursi
fanny.di-tursi@cyu.fr
PLACES
MRTE

Elhadji Saer Thiam
thiamsaerpape@gmail.com
AGORA
AGORA

Suppléants :

ALTMAN	Daniel	nadavprof@gmail.com	AGORA
LOUMAN	Laura	laura.louman@hotmail.fr	MRTE **PLACES**
PAPADOPOULO	Virginia	virgiepap@yahoo.fr	LT2D
SABY	Jean-Philippe	jeanphilipesaby@gmail.com	AGORA

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

191 doctorants inscrits en 2020-2021

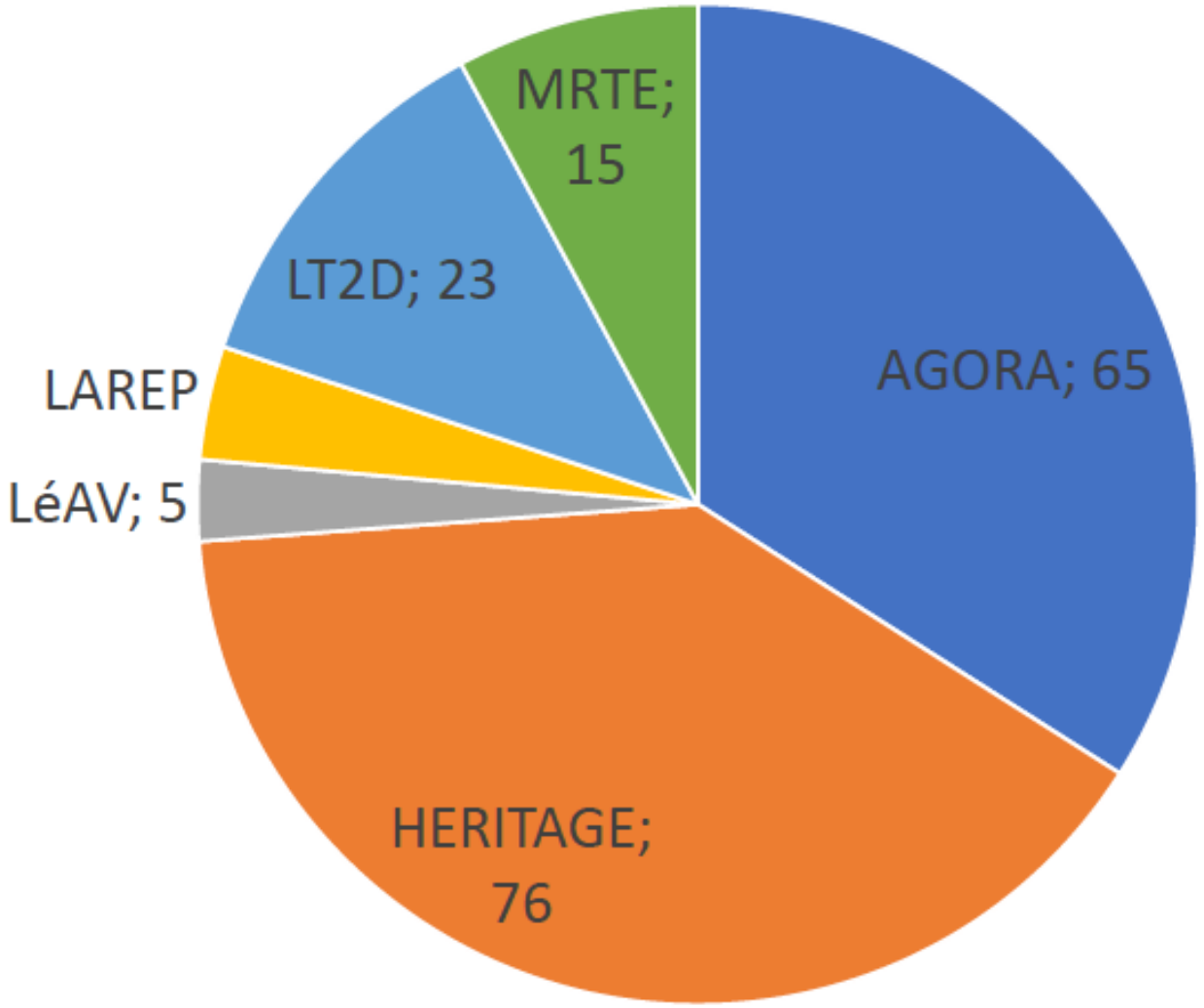

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

REPARTITION PAR ANNEE
Inscrits 2020-2021

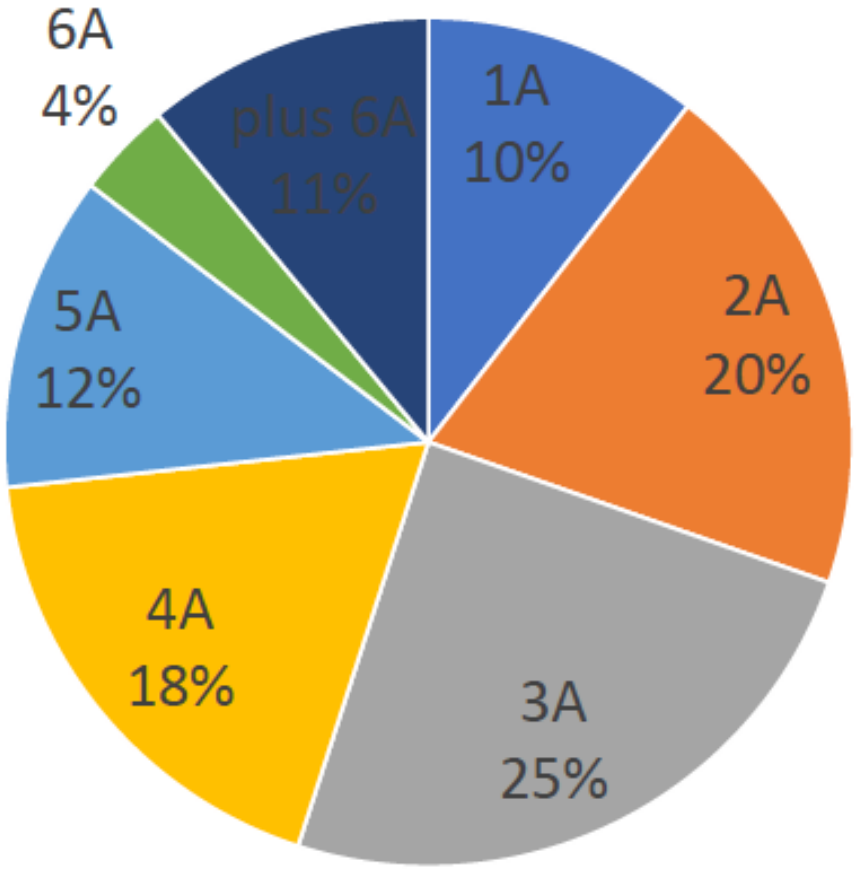

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

FINANCEMENT DE LA THÈSE
Inscrits 2020-2021

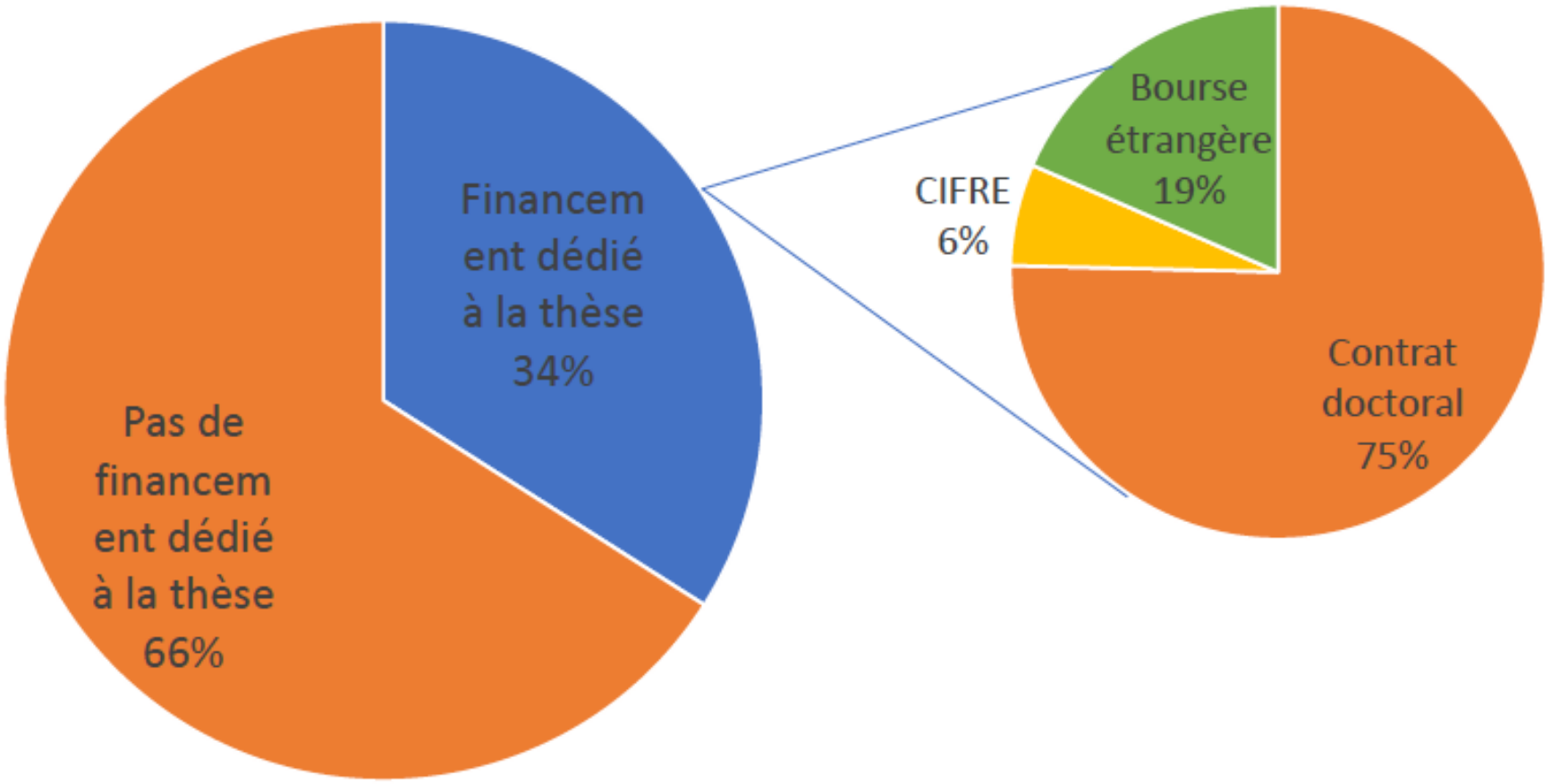

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Inscrits 2020-2021

PAYS DU DIPLÔME

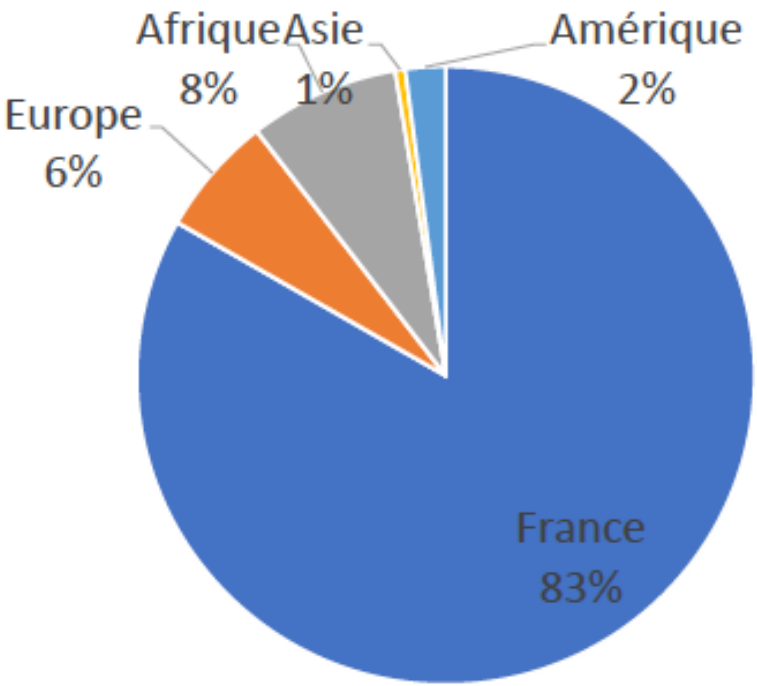

NATIONALITES

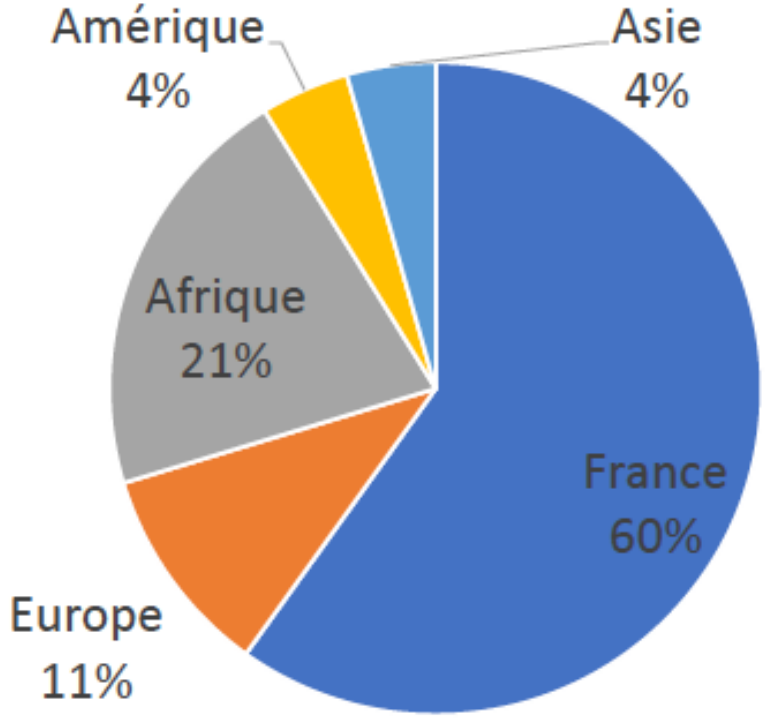

1/ Inscription 2021/2022

2/ Soutenances 2021

	Soutenances 2020	2020-2021	1A 2020-2021	Soutenances 2021	2021-2022	1A 2021-2022
ED DSP	0	42	5	1	46	10
SI	30	120	34	29	123	30
ED EDC	9	73	13	7	81	18
EM2PSI	26	151	42	28	147	42
ED AHSS	11	188	49	11	198	43
	76	**574**	143	76	**595**	143

2. LES ETAPES CLES DU PARCOURS DE THESE

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

LE PROJET DE THESE

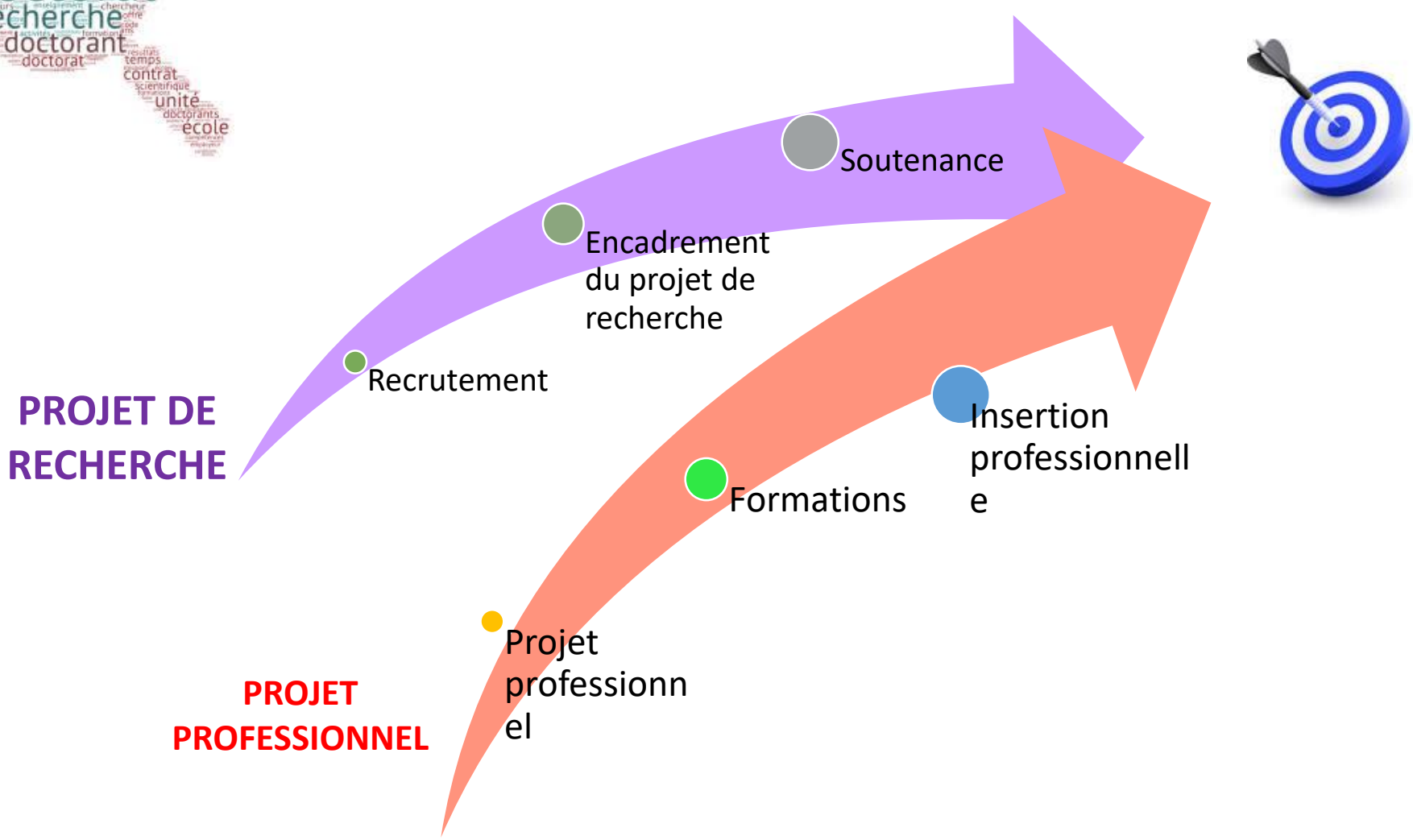

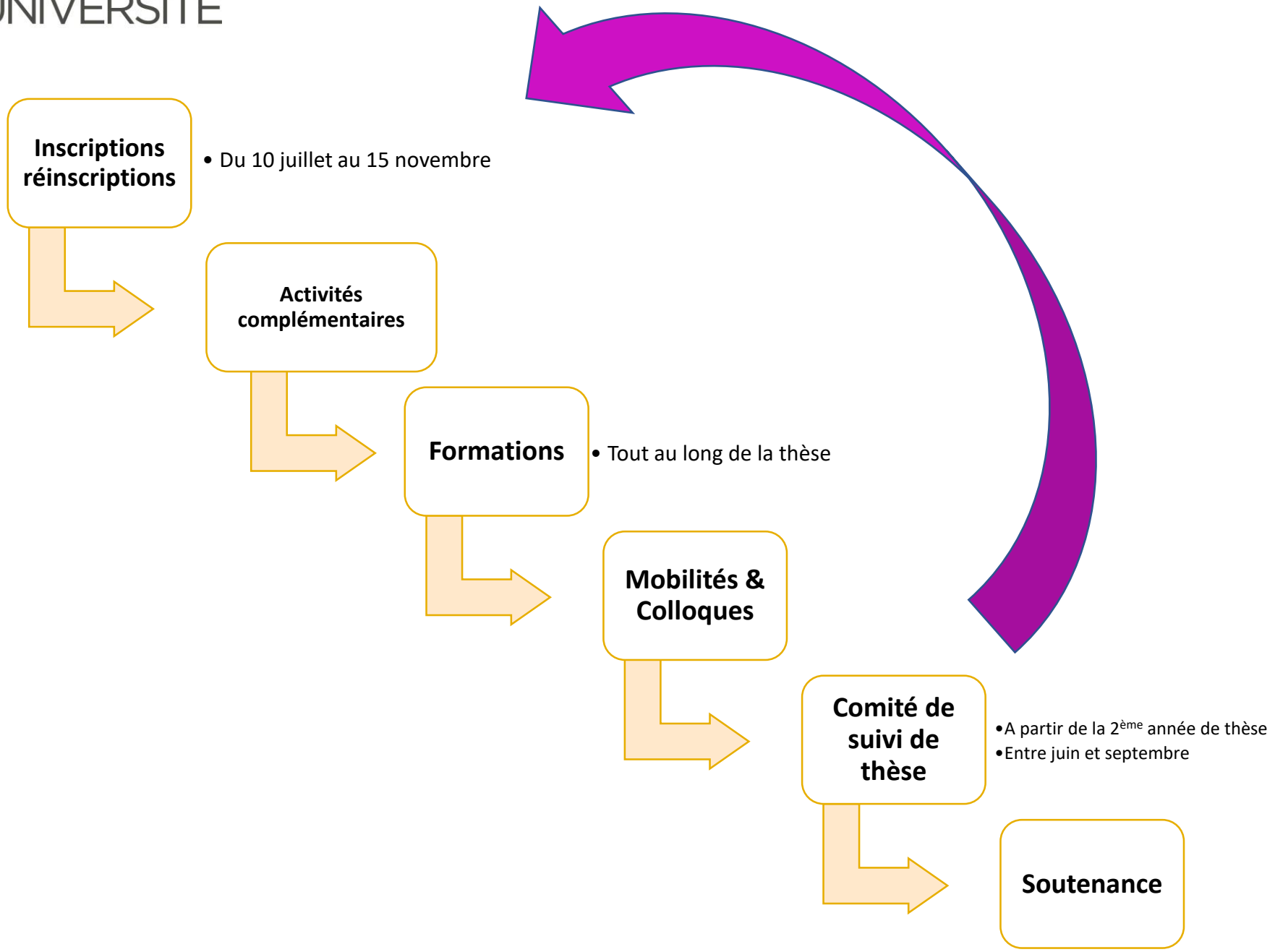
Inscriptions réinscriptions
• Du 10 juillet au 15 novembre
Activités complémentaires
Formations
• Tout au long de la thèse
Mobilités & Colloques
Comité de suivi de thèse
•A partir de la 2ème année de thèse
•Entre juin et septembre
Soutenance

Les activités complémentaires

ENSEIGNEMENT

CONSEIL

VALORISATION

DIFFUSION SCIENTIFIQUE

Missions doctorales

❖ **Campagne annuelle des missions doctorale entre mai et septembre**

Missions		Durée	Formulaire
Enseignement		entre 60h et64h	Enseignement
Hors enseignement	expertise	32 jours	Hors enseignement
	communication		
	IP exploitation		

❖ **Candidature pour les missions d'enseignement en dehors de la campagne annuelle**

➡ Durée <60h = Demande d'autorisation de cumul => VACATIONS

❖ **Candidature pour une mission dans une autre université**

➡ Demande d'autorisation de cumul = vacations paid by the other institution

Contact : missions.cumul@ml.u-cergy.fr

Mobilités et colloques

Il est nécessaire d'anticiper les démarches pour :

1- Trouver un financement :
- Auprès du laboratoire : les laboratoires ont une ligne budgétaire pour les mobilités qui sont définies 1 an à l'avance
- Auprès de votre Ecole doctorale : les Ecoles doctorales disposent d'un budget dédié aux mobilités qu'elles attribuent soit par des demandes individuelles soit directement au laboratoire.
- Auprès du Collège doctoral : Appel à candidature pour des mobilités internationales (Europe et Hors Europe) / Bourses Fullbright
- Auprès d'organismes privés ou publics sur Appel à candidature

2- Effectuer les réservations de billets d'avion/hébergement

3- En cas de séjour dans un autre établissement, mettre en place à minima une convention d'accueil, et obtenir les autorisations si nécessaire.

4- Etablir les titres de séjour

5- Etablir un ordre de mission pour les doctorants sous contrat

Les comités de suivi de thèse

Pourquoi ?

Vérifier l'avancement des travaux de thèse
Assurer le bon déroulement de la thèse de doctorat (encadrement, environnement de travail)
Assurer la diffusion des résultats de la recherche (articles, conférences)
Discuter du projet professionnel et des formations suivies

Qui ?

La constitution du comité de suivi relève de la responsabilité du directeur/trice de laboratoire
Il est constitué d'au moins 2 membres dont 1 enseignant-chercheur de CY
Le directeur de thèse ne fait pas partie du comité de suivi

Quand ?

Entre mai/juin et septembre
À la fin de toutes les années jusqu'à la soutenance

Comment ?

- Le doctorant rédige un bilan
- Entretien avec les membres du Comité pour vérifier l'avancement des travaux de thèse, la qualité scientifique de la thèse reste du ressort du directeur de thèse
- S'assurer du bon déroulement de la thèse (encadrement, environnement de travail)
- S'assurer de la diffusion des résultats de la recherche (articles, conférences)
- Echanger sur le projet professionnel et les formations suivies

La soutenance

Soutenance avant le 31 décembre

- Si elle a lieu avant le 31/12, pas de CST
- Le manuscrit et le jury/la date de la soutenance doivent être déposés à l'École doctorale (via ADUM) **10 semaines avant la date de la soutenance et au plus tard le 15 octobre.**
- Qualifications pour un poste de Maître de conférences : Soutenance avant le 15 novembre

Soutenance après le 31 décembre

- Réinscription obligatoire avec l'organisation d'un CST avant le 30 septembre

→ La cérémonie de remise des diplômes a lieu en mars pour les diplômés de l'année précédente.

Le serment

À l'issue de la soutenance, le docteur doit prononcer un serment, serment lié essentiellement au respect de l'intégrité scientifique.

« En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats. »

Pour les doctorantes et doctorants internationaux qui le souhaitent, une version anglaise du serment est proposée.

« In the presence of my peers. With the completion of my doctorate in [research field], in my quest for knowledge, I have carried out demanding research, demonstrated intellectual rigour, ethical reflection, and respect for the principles of research integrity. As I pursue my professional career, whatever my chosen field, I pledge, to the greatest of my ability, to continue to maintain integrity in my relationship to knowledge, in my methods and in my results. »

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

MERCI